

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 16677 Numéro SIREN : 499 389 906 Nom ou dénomination : 1001 FENETRES

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2021 sous le numéro de dépôt 59604

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2021

Désignation de l'entreprise :		1001 FENETRES										1 2					
Adresse de l'entreprise		71 RUE DE CONDORCET 75009 PARIS										Durée de l'exercice précédent *		1 2			
Numéro SIRET *		4 9 9 3 8 9 9 0 6 0 0 0 2 9										Néant ☐ *					
												Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 0			
												Brut		Amortissements, provisions		Net	
												1		2		3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA															
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB										AC				
		Frais de développement *	CX										CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF										AG				
		Fonds commercial (1)	AH										AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ										AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL										AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN										AO				
		Constructions	AP										AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR										AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT										AU		92 532 9 574		
		Immobilisations en cours	AV										AW				
		Avances et acomptes	AX										AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS										CT				
		Autres participations	CU										CV				
		Créances rattachées à des participations	BB										BC				
		Autres titres immobilisés	BD										BE				
		Prêts	BF										BG				
		Autres immobilisations financières *	BH										BI		4 953 4 953		
TOTAL (II)		BJ										107 058		BK		92 532 14 527	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL										BM				
		En cours de production de biens	BN										BO				
		En cours de production de services	BP										BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR										BS				
		Marchandises	BT										BU		32 936 32 936		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV										BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX										BY		129 077 129 077		
		Autres créances (3)	BZ										CA		31 667 31 667		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB										CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD										CE		900 900		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF										CG		328 674 328 674			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH										CI					
	TOTAL (III)	CJ										523 253		CK		523 253	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW															
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM															
	Écarts de conversion actif *	(VI) CN															
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO										630 312		1A		92 532 537 780	
Renvois : (1) Dont droit au bail :												CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :										Stocks :				Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2021

Désignation de l'entreprise		1001 FENETRES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	8 000 ..)	DA	8 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC			
	Réserve légale (3)		DD	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG	42 000		
	Report à nouveau		DH	131 621		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 552		
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
	TOTAL (II)			DL	183 973	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
	Avances conditionnées		DN			
	TOTAL (III)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	236 555		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	589		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	88 580		
	Dettes fiscales et sociales		DY	28 083		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL (IV)			EC	353 807		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	537 780		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	131 149		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise 1001 FENETRES										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	4 599	KW		KX	5 125
		Matériel de transport *				KY	82 018	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	9 607	LC		LD	758
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	96 223	LO		LP	5 883	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	4 953	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	4 953	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	101 176	0H		0J	5 883	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	9 724	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	82 018	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	10 364	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	102 106	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
Autres participations		IO		OX		OY		OZ			
Autres titres immobilisés		1I		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		1J		2E		2F	4 953	2G			
TOTAL IV		13		NJ		NK	4 953	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		OK		OL	107 058	OM		

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2021

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 1001 FENETRES

Néant ☒ *

CADRE A

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise 1001 FENETRES

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	4 599	QE	325	QF		QG	4 923
	Matériel de transport	QH	75 963	QI	2 039	QJ		QK	78 002
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 025	QM	582	QN		QO	9 607
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	89 586	QV	2 946	QW		QX	92 532
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	89 586	ØP	2 946	ØQ		ØR	92 532

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW		Total général non vendu (NS + NT + NU)	NY		Total général non vendu (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>1001 FENETRES</u>				Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
	UG	UH			
	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

Désignation de l'entreprise : 1001 FENETRES				Néant ☐ *				
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières		UT	4 953	UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX	129 077		129 077		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	collectivités publiques	État et autres	VM	10 420		10 420		
			VB	21 247		21 247		
			VN					
			VP					
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR					
	Charges constatées d'avance		VS					
	TOTAUX			VT	165 696	VU	160 744	VV
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y					
Autres emprunts obligataires (1)			7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	236 555	13 897	22 658	200 000	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A					
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	88 580	88 580			
Personnel et comptes rattachés			8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	19 782	19 782			
collectivités publiques	État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 405	3 405			
		Obligations cautionnées	VX					
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 896	4 896			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J					
Groupe et associés (2)			VI	589	589			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ					
Produits constatés d'avance			8L					
TOTAUX			VY	353 807	VZ	131 149	22 658	200 000
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	207 341	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	13 542	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise 1001 FENETRES		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2020	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	1 552
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)					WF	2 047
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option					RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WI	1 484
	Amendes et pénalités					WJ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					I7	897
	Quote-part					WL	
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI					L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme						
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						
	- imposées au taux de 0 %						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *					SU		
Zones d'entreprises * (activité exonérée)					SW		
Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)					SX		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro					M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
TOTAL I					WR	5 980	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						
	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
	- imposées au taux de 0 %						
	- imposées au taux de 19 %						
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
	- imputées sur les déficits antérieurs						
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							
Régime des sociétés mères et des filiales *							
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)					2A		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)							
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *					ZY	
	Majoration d'amortissement *					XD	
	Entreprises nouvelles * (Reprise d'entreprises en difficulté (4 septies))					K9	
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)					L5	
ZPI-TE (art. 44 octies et 44ies A)					QV		
Zone de restructuration de la défense (44 septies)					PA		
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quaterdecies)					1F		
Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)					XC		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)					PC		
Zone de développement économique (art. 44 quaterdecies)					PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)					X9	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)					YA	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)					YB	
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)					YI		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)					YD		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)					YH		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)					YJ		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)					YL		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					XI	5 980	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	5 980	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

1001 FENETRES*Société par Actions Simplifiée**au capital de 8.000 Euros**Siège social : 71, rue Condorcet**75009 PARIS**499 389 906 R.C.S PARIS*

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE SOCIAL 2020*(Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021)***PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle décide de reporter à nouveau le bénéfice net de l'exercice social clos le 31 décembre 2020, lequel s'élève à 1.552 Euros.

En outre, et conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle prend acte de ce qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

<i>Au titre de :</i>	<i>Dividende global</i>	<i>Dividende par action</i>	<i>Montant éligible à l'abattement de 40% (Art. 158-3 CGI) (1)</i>
<i>Exercice 2017</i>	<i>50.000 €</i>	<i>62,50 €</i>	<i>62,50 €</i>
<i>Exercice 2018</i>	<i>20.000 €</i>	<i>25 €</i>	<i>25 €</i>
<i>Exercice 2019</i>	<i>60.000 € (2)</i>	<i>75 €</i>	<i>75 €</i>

(1) Abattement de 40% ouvert aux seuls dividendes distribués à des personnes physiques résidentes fiscales en France

(2) Distribution de réserves décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mars 2021

DECISION DE L'ASSEMBLEE

Affectation du résultat adoptée à l'unanimité.

Certifié exact

